



**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
LA CFTD AGIT POUR VOUS !**

**TRANSFORMATION DES MÉTIERS
ET DES COMPÉTENCES**

Les nouvelles technologies progressent dans nos entreprises. Elles impactent les métiers, l'organisation du travail, les compétences, les pratiques managériales, les relations de travail et elles peuvent entraîner des répercussions sur la santé mentale des salariés.

Notre culture de prévention des risques nous pousse à réaffirmer le principe de l'adaptation du travail à l'humain. L'utilisation de ces technologies doit être envisagée comme un soutien aux salariés, en améliorant les conditions et la qualité du travail, mais en aucun cas pour déshumaniser le travail en ne pensant qu'à la rentabilité économique.

Pour la CFTD, impliquer l'ensemble des acteurs du monde du travail (salariés, représentants du personnel, services de santé) permettra d'améliorer la qualité des outils numériques et leur acceptabilité par les salariés.

**PARTAGE DE LA VALEUR ET
DES TEMPS DE TRAVAIL**

Une réflexion doit être engagée sur la redistribution des gains de productivité liés à l'IA pour garantir un partage équitable de la valeur.

POUR LA CFTD, afin de pallier l'éventuelle baisse de l'activité humaine et éviter des suppressions de postes, différentes solutions de réduction du temps de travail doivent être envisagées. Elles garantiront une meilleure qualité de vie et seront facteur d'attractivité (Semaine de 4 jours, RTT supplémentaires, accords temps de travail, mécénat de compétences...).

INCERTITUDES SUR L'EMPLOI

De plus en plus de tâches sont et seront réalisées par des intelligences artificielles.

Certains métiers vont disparaître, d'autres, se développer ou émerger.

Pour la CFTD, l'enjeu principal est de garantir l'employabilité de TOUS les salariés.

La formation professionnelle et une visibilité sur l'évolution des métiers permettront aux salariés d'anticiper les changements et de s'y préparer.

**LA CFTD SE COORDONNE ET OUTILLE SES MILITANTS
POUR ENCADRER LES RISQUES ET ANTICIPER
LES TRANSFORMATIONS LIÉES AUX NOUVELLES
TECHNOLOGIES :**

- AU PLUS PRÈS DES SALARIÉS, POUR CONSTATER LES EFFETS DIRECTS ET PRENDRE DES MESURES CORRECTIVES, SI NÉCESSAIRE,
- NATIONALEMENT, POUR NÉGOCIER DES ACCORDS QUI SÉCURISENT LES USAGES DANS LES ENTREPRISES ET LES BRANCHES PROFESSIONNELLES,
- DANS LES INSTANCES EUROPÉENNES.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
LA CFTD AGIT POUR VOUS !

LA CFTD VEUT FAIRE DU DIALOGUE SOCIAL UN OUTIL DE CO-CONSTRUCTION DES USAGES ET DE RÉGULATION DES RISQUES

- ▷ **DÉPLOYER** une intelligence artificielle responsable et sûre, orientée vers le développement durable et centrée sur l'humain
- ▷ **EXIGER** une communication transparente de la stratégie des entreprises
- ▷ **RENDRE** les finalités des IA intelligibles pour tous
- ▷ **S'ASSURER** que l'IA reste soumise au contrôle humain
- ▷ **ANALYSER** les effets des nouvelles technologies sous le prisme de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- ▷ **ÉTABLIR** une cartographie des métiers en extinction, en développement ou émergents, afin que les salariés puissent se projeter et suivre les formations nécessaires pour maintenir leur employabilité
- ▷ **PORTER** une attention spécifique aux managers dont les conditions de travail seront particulièrement impactées
- ▷ **ANTICIPER** et accompagner les transformations des métiers et des compétences numériques grâce à la formation professionnelle
- ▷ **FACILITER** les passerelles entre les métiers (dispositif d'accompagnements internes, formations diplômantes ou certifiantes...)
- ▷ **INSTAURER** des indicateurs de suivi et d'évaluation des impacts sur l'ensemble de ces items pour analyser et corriger, si nécessaire

CONTACTEZ VOS ÉLUS CFTD

POUR VOUS EXPRIMER SUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

ET D'USAGE DE CES NOUVELLES TECHNOLOGIES